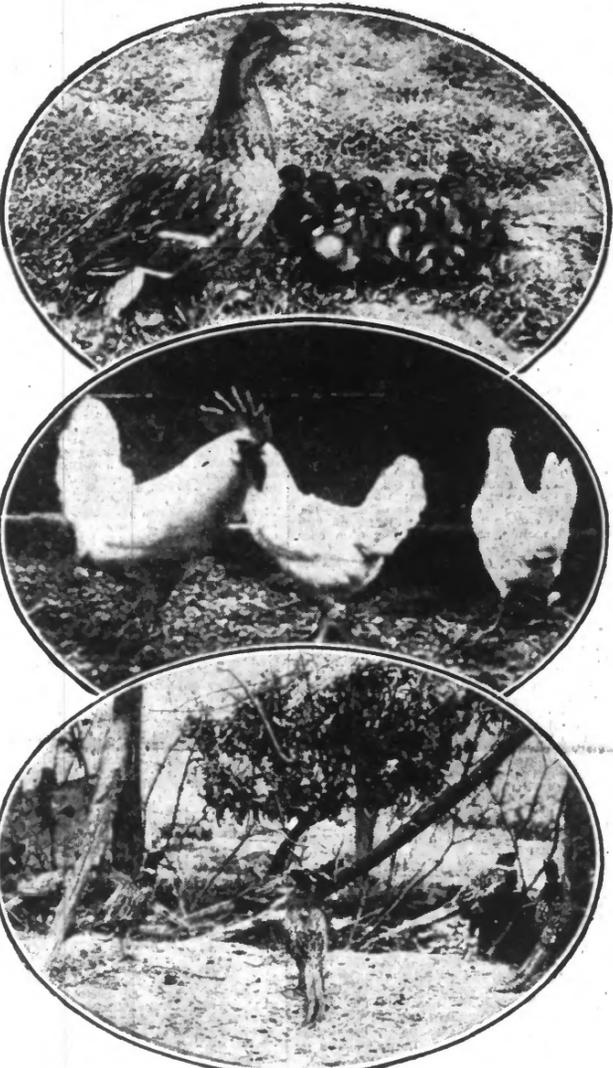


Nos visites d'élevages en Basse-Cour familiale

L'installation modèle de M. Barbet, garde-chasse à Cysoing

Un cours d'un précédent article, nous avons dit que pour favoriser et encourager le petit élevage en basse-cour familiale...

Depuis quelques années l'on se sert dans les bois, de boîtes plus ou moins grandes pour se débarrasser des belettes, hermines, putois, martes, fouines...



EN HAUT : Une courée de canards sauvages peo dans la campagne et ramené par la mère à l'élevage chez M. Barbet. — AU MILIEU : Un trio de Leghorns blancs du type américain fort nombreux ayant remporté le prix d'honneur à l'Exposition de la Basse-Cour Familiale de Lille au Palais-Rameau en Janvier 1926. — EN BAS : Faisans repris au bois après la chasse, pour les besoins de l'élevage.

employés par les petits éleveurs. Les débutants pourront ainsi profiter de l'expérience de leurs aînés : notre journal leur aura rendu service.

Un élevage bien organisé Au cours de notre visite chez M. Barbet, nous avons déjà vu l'élevage des poules qui est mené de façon tout à fait rationnelle.

Un élevage bien organisé Au cours de notre visite chez M. Barbet, nous avons déjà vu l'élevage des poules qui est mené de façon tout à fait rationnelle.

Un élevage bien organisé Au cours de notre visite chez M. Barbet, nous avons déjà vu l'élevage des poules qui est mené de façon tout à fait rationnelle.

Un élevage bien organisé Au cours de notre visite chez M. Barbet, nous avons déjà vu l'élevage des poules qui est mené de façon tout à fait rationnelle.

quel on ne touche jamais ; elles sont grillagées à un bout, une planchette à bascule est à l'intérieur de cette boîte ; le fauve rassuré par la vue du jour de la partie grillagée s'y engage, la bascule s'abaisse et ne peut plus se relever. Ce système détruit complètement les fauves s'il était pratiqué partout comme il l'est au bois de Cysoing, tant il est meurtrier. Quoiqu'en diminution, les fauves ont donné en 1925, 25 tonnes de putois, 25 belettes, 11 hermines, un grand nombre de taupes et même une loutre magnifique qui se fit prendre dans la région marécageuse du bois. Il prend aussi un grand nombre de hérissons qui n'ont encore aucune valeur commerciale.

La fourrure, au contraire, prend de plus en plus de la valeur. Elle était encore bien peu avant la guerre ; depuis tout a été bien changé. On parle aujourd'hui de généraliser l'élevage des fauves. La mode capricieuse met au premier rang des fourrures presque inconnues il y a un demi siècle. Déjà des élevages prospères ont été créés ; celui des renards argentés qui furent une escroquerie au début, marchent bien. Il commençait à donner au pays montagneux, à une certaine altitude, nous dit M. Paul Delannoy, partout, nous dit M. Georges Lamarche et nous lions dans une grande revue d'élevage un article, intéressant où il est question de l'élevage du putois. L'on sait l'importance que prend la fourrure de maître Jeannot et nous voyons les dames du grand monde aussi bien que la bourgeoisie, s'en pafer, sans en nier l'origine.

Voici quelques prix que nous a donné M. Barbet. Il y a rarement de loutres dans notre région, cependant, il en prit une l'année dernière, ainsi qu'il est dit plus haut ; elle causait des ravages sérieux dans les viviers du pays. Cette loutre, de 70 centimètres de longueur, valait 350 francs ; les putois se sont vendus de 75 à 120 fr. ; les belettes de 6 à 8 fr. ; les taupes, en hiver, valent de 1 fr. 50 à 1 fr. 90 ; en été de 1 fr. 20 à 1 fr. 40 ; les fouines qui atteignent la taille des putois mais beaucoup plus rares que ceux-ci, valent de 375 à 420 fr.

PIERRE DE LILLE.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Beau vent faible, variable. Température en faible hausse.

A Herzelee, un train a broyé une auto

Trois personnes qui, la veille, avaient assisté à une noce ont été tuées ; trois autres ont été blessées

Un épouvantable accident a jeté hier la consternation dans les paisibles communes flandaises d'Herzelee. Un train a tamponné une auto, tuant trois personnes et en blessant grièvement trois autres.

Lendemain de noces On avait célébré mardi, à Bambeque, dans les Flandres, le mariage de M. Marcel Debavelaere, fils d'un cultivateur d'Esquelbecq, avec Mlle Maria Lesueur, la fille d'un cultivateur de Bambeque. On avait fêté, comme il convenait, le bonheur des nouveaux époux, et les invités s'étaient séparés tard dans la nuit, se donnant rendez-vous pour une cérémonie religieuse qui devait avoir lieu hier matin mercredi, à dix heures et demie, dans l'église de Bambeque.

M. Aimé Debavelaere, père du marié, âgé de 54 ans, accompagné de sa fille, Mlle Marie Debavelaere, 25 ans, entrepreneur à Malo-Debavelaere, 60 ans, rentier à Vitry-en-Artois ; de sa sœur, Mme Vanpée, née Debavelaere, 60 ans, rentière à Socx ; de M. Florimont Dupuyot, 25 ans, entrepreneur à Malo-Debavelaere, avait quitté Esquelbecq dans une auto pilotée par M. Marcel Verreman, mécanicien loueur de taxis à Esquelbecq. Tous se rendaient à Bambeque.

La catastrophe Un hasard malheureux voulut que la fête de mardi matin eût un tragique lendemain. Le taxi tout par M. Debavelaere venait de traverser Herzelee, deux kilomètres avant Bambeque, quand un tamponnement avec violence par un train qui, reliant Hondschotte à Hazebrouck, traversait, sans qu'on eût pu deviner son approche, le chemin de grande communication N° 17.

Les victimes On se précipita au secours des automobilistes, cependant qu'on prévenait le docteur Ryckewaert, d'Herzelee. MM. Marcel Verreman et Aimé Debavelaere avaient été tués sur le coup. M. Dupuyot, grièvement blessé à la tête, a été transporté à la clinique du docteur Carlier, à Herzelee ; M. Victor Debavelaere, âgé de 60 ans, rentier à Vitry-en-Artois, a plusieurs côtes fracturées ; Mlle Marie Debavelaere souffre de contusions thoraciques ; son état est grave.

Mme Vanpée, née Marie Debavelaere, âgée de 60 ans, de Socx, qui avait eu un bras arraché et la figure égratée, devait être transportée avec de grandes précautions à la clinique du docteur Villette, à Malo ; mais elle expira avant le départ.

Les mesures de grâce du 14 Juillet

MM. Doriot, Ricklin et L. Daudet seraient écartés des remises de peine

(DE NOTRE REDACTION PARISIENNE) Au cours du Conseil des Ministres, qui s'est tenu hier matin, à l'Élysée, les membres du Gouvernement ont examiné la question relative aux grâces du 14 Juillet. Après un long échange de vues, il a été décidé que en principe les seules personnalités politiques actuellement emprisonnées seraient celles dont les peines seraient devenues définitives.

Dans la soirée, au cours d'une importante conférence, qui s'est tenue au Ministère de la Justice, et qui réunissait M. Louis Barthou et les Directeurs de la Chancellerie, le Garde des Sceaux a arrêté la liste des grâces à soumettre au Président de la République qui, seul, dispose de la prérogative des mesures de clémence.

Parmi les hommes politiques actuellement détenus, M. Rossé, député autonomiste, qui a retiré son recours en grâce serait remis en liberté. Le député communiste Doriot et M. Ricklin à la prison de Colmar ; M. Léon Daudet, toujours réfugié en Belgique, seraient écartés des remises de peine.

Ces propositions, faites au nom du Gouvernement, seront soumises aujourd'hui au Président de la République.

M. Gaston Doumergue, après un examen très attentif et très minutieux, statuera en dernier ressort. Sa décision sera, dit-on, connue samedi prochain.

L'adhésion de la France au pacte Kellogg

Le Conseil des ministres a approuvé la lettre de M. Briand au gouvernement américain, donnant l'adhésion de la France au projet de pacte proposé. M. Sarraut a fait approuver un mouvement administratif, qui sera incessamment publié.

La seconde journée du procès Grigolato a été consacrée à l'audition des témoins

Les Jurés du Nord rendront leur verdict aujourd'hui

La seconde journée du procès Grigolato a vu défiler une longue file de témoins. Il n'y eut pas d'autre chose. Hommes et femmes, Italiens résidant à Gilly, Belges, et Français de la région du Quesnoy, se succédant à la barre, sont venus, sept heures durant, dire, les premiers, dans quelles circonstances et à quel moment l'accusé arriva à la cantine Spezzi ; les seconds, qu'ils avaient rencontré Grigolato la veille ou l'avant-veille du crime.

GIACOMO BOSCARDELLI, chauffeur à Gilly, dit que deux ou trois jours avant Noël, c'est-à-dire le lendemain ou le surlendemain du crime du Quesnoy, Grigolato est venu chez lui. Il ne se rappelle pas si l'accusé lui avait dit alors s'il venait de France ou d'ailleurs.



A GAUCHE : Grigolato revêtu d'un pardessus et d'un chapeau identiques à ceux portés par l'individu suspect, vu par les voisins la veille et le soir du crime. — A DROITE : Mme Boscardelli, épouse de l'accusé, écoutant les dépositions.

révint que l'homme qu'ils avaient vu portait des chaussures noires, tandis que d'autres affirmèrent ne point se tromper en déclarant qu'elles étaient jaunes.

Le témoin un peu déconcentré se demanda ce que Grigolato veut dire et il peut que renouveler sa déposition.

La suite des témoins A midi et demi l'audition des témoins reprend. C'est tout d'abord une série de sujets italiens demeurant à Gilly (Belgique) où Grigolato passa quelques jours. On sait que Grigolato a toujours prétendu pour se créer un alibi qu'il avait « ramené » de Luxembourg, la Suisse et l'Allemagne et qu'il était revenu à Gilly en Belgique.

La question du chapeau de Grigolato laissée à la cantine italienne de Gilly revient sur le tapis ramené par le témoin Spezzi. Celui-ci déclare que lorsque les policiers belges sont venus à la cantine il a caché le chapeau dans un poulailler.

« Ils mentent » dit encore l'inculpé Toujours très maître de lui, Grigolato pour qui ces témoignages sont assez acrobatiques puisqu'ils démentent son alibi, prétend que les témoins ne disent pas la vérité.

« C'est bien lui ! » La question du chapeau de Grigolato laissée à la cantine italienne de Gilly revient sur le tapis ramené par le témoin Spezzi. Celui-ci déclare que lorsque les policiers belges sont venus à la cantine il a caché le chapeau dans un poulailler.

« C'est bien lui ! » La question du chapeau de Grigolato laissée à la cantine italienne de Gilly revient sur le tapis ramené par le témoin Spezzi. Celui-ci déclare que lorsque les policiers belges sont venus à la cantine il a caché le chapeau dans un poulailler.

« C'est bien lui ! » La question du chapeau de Grigolato laissée à la cantine italienne de Gilly revient sur le tapis ramené par le témoin Spezzi. Celui-ci déclare que lorsque les policiers belges sont venus à la cantine il a caché le chapeau dans un poulailler.

« C'est bien lui ! » La question du chapeau de Grigolato laissée à la cantine italienne de Gilly revient sur le tapis ramené par le témoin Spezzi. Celui-ci déclare que lorsque les policiers belges sont venus à la cantine il a caché le chapeau dans un poulailler.

« C'est bien lui ! » La question du chapeau de Grigolato laissée à la cantine italienne de Gilly revient sur le tapis ramené par le témoin Spezzi. Celui-ci déclare que lorsque les policiers belges sont venus à la cantine il a caché le chapeau dans un poulailler.

« C'est bien lui ! » La question du chapeau de Grigolato laissée à la cantine italienne de Gilly revient sur le tapis ramené par le témoin Spezzi. Celui-ci déclare que lorsque les policiers belges sont venus à la cantine il a caché le chapeau dans un poulailler.

« C'est bien lui ! » La question du chapeau de Grigolato laissée à la cantine italienne de Gilly revient sur le tapis ramené par le témoin Spezzi. Celui-ci déclare que lorsque les policiers belges sont venus à la cantine il a caché le chapeau dans un poulailler.

« C'est bien lui ! » La question du chapeau de Grigolato laissée à la cantine italienne de Gilly revient sur le tapis ramené par le témoin Spezzi. Celui-ci déclare que lorsque les policiers belges sont venus à la cantine il a caché le chapeau dans un poulailler.

« C'est bien lui ! » La question du chapeau de Grigolato laissée à la cantine italienne de Gilly revient sur le tapis ramené par le témoin Spezzi. Celui-ci déclare que lorsque les policiers belges sont venus à la cantine il a caché le chapeau dans un poulailler.

« C'est bien lui ! » La question du chapeau de Grigolato laissée à la cantine italienne de Gilly revient sur le tapis ramené par le témoin Spezzi. Celui-ci déclare que lorsque les policiers belges sont venus à la cantine il a caché le chapeau dans un poulailler.

« C'est bien lui ! » La question du chapeau de Grigolato laissée à la cantine italienne de Gilly revient sur le tapis ramené par le témoin Spezzi. Celui-ci déclare que lorsque les policiers belges sont venus à la cantine il a caché le chapeau dans un poulailler.

Le XXII<sup>me</sup> Tour de France cycliste

Nicolas Frantz, sur pneus Dunlop est vainqueur de l'étape Strasbourg-Metz. La chaleur a rendu la course très pénible

(DE NOTRE ENVOYÉ SPECIAL) Metz, 11 juillet. — Le film « Tour de France » en 22 épisodes continue à se dérouler à une allure vertigineuse, pour le plus grand bonheur de M. H. Desgranges, metteur en scène, qui a tout sacrifié pour que la vitesse soit reine.

Malheureusement, le scénario est compliqué, trop compliqué pour les spectateurs ; de plus, l'intérêt qu'il pourrait présenter est encore sensiblement amoindri par le fait qu'un jeune premier accomode toute la scène au détriment des autres personnages.

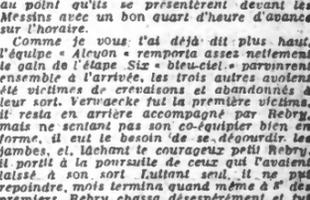
Pour qu'un combat soit palpitant, il faut qu'il oppose des adversaires de valeur sensiblement égale. Dans la grande lutte qu'ont eue depuis le 15 juin, les « géants de la route », il y a un concurrent qui dirige à peu près à sa guise la marche des opérations. Parisien, une habile escarmouche d'un de ses antagonistes le force à s'employer sérieusement, mais jamais il n'est en danger.

Une nouvelle fois, c'est le 5<sup>e</sup> épisode, « Aicyon », triomphé et affirmé encore ses positions de Strasbourg à Metz, les « bleu-ciel » ont été montés et les supérieurs ; dès les premiers kilomètres, ils commencent à prendre l'avantage sur les autres teams, et jusqu'à l'arrivée ils n'ont fait qu'accroître cette supériorité.

Chronomètres en main, des milliers d'associés et de Lorrains ont acclamé nos routiers, longtemps enroués après leur passage ils se sont levés à de savantes déductions pour constater les hommes qui s'étaient en tête lorsqu'ils défilèrent devant eux. Souhaitons qu'ils soient tombés d'accord, cela n'arrive pas si souvent.

On dira que c'est chose excessivement simple de noter le passage des teams et de déduire ensuite les écarts qu'ils ont eus au départ, mais lorsque les groupes sont morcelés, comme c'est souvent le cas, le pointeur ne puisse dire ce qu'elle ne sait pas.

Un brave Lorrain me disait : « Aujourd'hui je viens les voir passer, demain, par le journal, je saurai qui était le premier. » Ou bien, ou bien il ne soit pas faire une soustraction, ou bien c'est un sage. Cette dernière hypothèse me semble la meilleure.



Le team « Aicyon » passant à un contrôle dans l'étape Strasbourg-Metz. (Mouris).

De Strasbourg à Metz, où nos « Tour de France » se reposent ce soir, il n'y a que 25 kilomètres. Etape courte donc, mais qui ne fut pas précisément une promenade de santé. Un soleil de feu rendit la course très pénible, ce qui n'empêcha pas les concurrents de réaliser une excellente moyenne horaire au point qu'ils se présenteront devant les Messins avec un bon quart d'heure d'avance sur l'horaire.

Comme le vous l'avez dit plus haut, l'équipe « Aicyon » remporta assez nettement le gain de l'étape. Six « bleu-ciel » parvinrent ensemble à l'arrivée, les trois autres avaient été victimes de crampes et abandonnés à leur sort. Verwaerde fut la première victime, il resta en arrière accompagné par Reby, mais ne sentant pas son co-équipier bien en forme, il eut le besoin de se dégrader les jambes, et, lâchant le courageux petit Reby, il partit à la poursuite de ceux qui l'avaient laissé à son sort. L'attente, il ne put rejoindre, mais termina quand même à 8<sup>e</sup> des premiers. Reby chassa désespérément et fut récompensé de sa persévérance par une honnête place.

Notes que, contrairement aux précédentes étapes, « Aicyon » prit délibérément le commandement de la caravane dès le départ. C'est ainsi qu'à mi-parcours, il avait déjà 5<sup>e</sup> d'avance sur l'équipe Fontenay qui tenait la seconde position, et à l'arrivée, il avait 10<sup>e</sup> d'avance sur les Australiens, qui venaient d'être dépassés par T. B. Lawrence et qui accusaient un retard de 20' sur les premiers.

C'est M. Duvivier-Champoux, Maire de Pierrefitte-sur-Aisne, qui vient d'être élu dans le canton de Pierrefitte, et qui est âgé de 41 ans.

Il fait chaud à Philadelphie

Une vague de chaleur torride sévit sur Philadelphie. Pour soulager les enfants pauvres, la ville a organisé un service spécial de pompes se rendant de quartier en quartier pour donner aux bambins des douces rafraîchissantes.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)